

ARRETE MUNICIPAL 2023-18 DE REPRISE DE SEPULTURES EN TERRAIN COMMUN

Le Maire de la commune de LA VESPIÈRE-FRIARDEL;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment en ses titres Ier « Police » et II « Services communaux », chapitre III « Cimetières et opérations funéraires » de son Livre II, 2^{ème} partie ;
Vu l'arrêté municipal du 22 mars 2021 portant règlement municipal du cimetière ;

Considérant que la période d'occupation des défunts inhumés en Terrain Commun fixée par le règlement du cimetière, dans son article 4.1, est échuë ;

Considérant qu'il convient d'ordonner la reprise des terrains affectés aux sépultures en service ordinaire afin de libérer les terrains pour les affecter à de nouvelles sépultures ;

ARRETE :

Article premier - Les sépultures établies en terrain non concédé (Terrain Commun), situées dans le cimetière communal, aux emplacements figurants au sein de la liste annexe, des personnes inhumées antérieurement au 25 septembre 2013 seront reprises par la commune à partir du 25 novembre 2023.

Art. 2.- Les familles qui souhaiteraient faire inhumer les restes mortels dans une concession devront immédiatement prendre contact avec les services de la mairie et au plus tard le 25 novembre 2023 pour les formalités à accomplir.

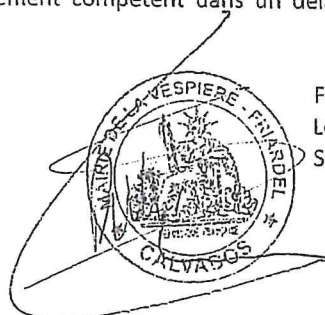
Art. 3.- Tout mobilier ou signe funéraire resté en place fera retour à la commune purement et simplement. Lorsque l'état en permettra la conservation, la commune pourra en disposer librement. A défaut, ils seront enlevés et voués à la destruction.

Art. 4.- Au terme du délai fixé à l'article 1^{er}, la commune fera procéder à l'exhumation des restes mortels ; pour chaque tombe, ils seront recueillis et ré-inhumés, avec toute la décence requise, dans une sépulture communale perpétuelle, convenablement aménagée à cet effet au sein du cimetière (dite « ossuaire communal »), conformément à l'article L. 2223-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Les noms des personnes, même si aucun reste n'a été retrouvé, seront consignés dans un registre conservé en mairie à leur mémoire, conformément à l'article R.2223-6 du même Code.

Art. 5.- Les terrains, une fois libérés de tout corps, seront affectés à de nouvelles sépultures.

Art. 6.- Monsieur le Maire, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la préfecture et affiché tant aux portes de la mairie qu'à celle du cimetière et publié sur le site internet de la commune.

Art. 7.- La commune informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.



Fait en mairie, le 25 septembre 2023
Le Maire.
Sylvain BALLOT

LISTE DES SÉPULTURES SANS TITRE DE CONCESSION

EMPLACEMENT / SÉPULTURE n° cimetière / n° carré / n° emplacement	DEFUNTS	DATE DE NAISSANCE	DATE DE DECES
1 - CARRÉ 1 - 9	PORTE Joseph	1907	1945
1 - CARRÉ 2 - 71	MAUDET Georges	1896	1960
	MAUDET G. née DUPONT	1892	1964
1 - CARRÉ 2 - 78	SELLES René Raoul	18/07/1918	07/03/1945
1 - CARRÉ 3 - 201	?		
1 - CARRÉ 4 - 218	MORIN Armand		07/01/1897
1 - CARRÉ 4 - 219	GUY Cyrille		27/10/1914
1 - CARRÉ 4 - 220	?		
1 - CARRÉ 4 - 225	LE MAITRE Eugène	1860	1937
1 - CARRÉ 4 - 226	SIMON SANGROUBER Marguerite		
1 - CARRÉ 4 - 227	CUSSY Romain		07/05/1907
1 - CARRÉ 4 - 233	DUHAMEL Léon	1911	1992
1 - CARRÉ 4 - 234	BESNOU Marcel	1923	1993
	BESNOU Thérèse née BASSIÈRE	1914	1985
1 - CARRÉ 4 - 235	BESNOU née CABARET	1886	1967
1 - CARRÉ 4 - 236	DOISNEL Maurice	1944	2012
1 - CARRÉ 4 - 237	?		
1 - CARRÉ 4 - 238	SALMON Gaston	1880	1956
1 - CARRÉ 4 - 239	?		
1 - CARRÉ 4 - 241	URSET Julien		24/09/1925
1 - CARRÉ 4 - 242	MARTIN Désiré		09/07/1914
1 - CARRÉ 4 - 243	PERRIN née FLEURY	1862	1947
1 - CARRÉ 4 - 253	?		
1 - CARRÉ 4 - 254	?		
1 - CARRÉ 4 - 255	HERFORT Yvonne	1895	1928
1 - CARRÉ 4 - 256	LEFEVRE J. née BUNEL	1874	1953

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le



ID : 014-200060507-20230925-202318-AR

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le



ID : 014-200060507-20230925-202318-AR

1 - CARRÉ 4 - 257	LEFEVRE Jules	1870	1931
1 - CARRÉ 4 - 258	?		
1 - CARRÉ 4 - 259	FAMILLE PICHARD RICHARD René	1895	1934
1 - CARRÉ 4 - 260	?		
1 - CARRÉ 4 - 261	CABATON Fernand	1893	1935
1 - CARRÉ 4 - 262			11/03/1936
1 - CARRÉ 4 - 263	LACROIX Pierre		02/10/1936
1 - CARRÉ 4 - 264	GLATIGNY	1854	1938
1 - CARRÉ 4 - 265	BENARD Charlotte	1906	1977
1 - CARRÉ 4 - 266	GRAFFIN Robert	1943	1999
1 - CARRÉ 4 - 267	PIPON François Félix		13/09/1920
1 - CARRÉ 4 - 270	GIOT D.Désirée	1843	1919
1 - CARRÉ 4 - 271	FAMILLE DACIER Eudeline DAGER Ferdinand		16/03/1913
1 - CARRÉ 4 - 275	FAMILLE LETHOREY LETHOREY Marthe née FOUCHER		28/11/1916
1 - CARRÉ 4 - 276	GORGE Aurélien		10/03/1916
1 - CARRÉ 4 - 277	HUE Malvina née JOUET		22/02/1916
1 - CARRÉ 4 - 278	GIOT Arsène		22/09/1923
1 - CARRÉ 4 - 279	FAMILLE GLATIGNY		
1 - CARRÉ 4 - 280	PIQUOT Elise		28/07/1907
1 - CARRÉ 4 - 281	LETHOREY Armand		02/05/1907
1 - CARRÉ 4 - 282	LEGRIX Clément Edmond		20/07/1908
1 - CARRÉ 4 - 283	FAMILLE VERDIER MARTIN Azélie née VERDIER		25/05/1894
1 - CARRÉ 4 - 284	GLATIGNY Marie		16/04/1915
1 - CARRÉ 4 - 285	FAMILLE SOUCHEE ?		
1 - CARRÉ 4 - 289	PERRIER Adeline née GALICHET	1848	1910
1 - CARRÉ 4 - 290	PIQUOT Ernestine née HAMELET		28/10/1910
1 - CARRÉ 4 - 291	CORNU Armande née TROTET		09/10/1911
1 - CARRÉ 4 - 292	GUY Maria née RIVIERE		10/06/1912

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le



ID : 014-200060507-20230925-202318-AR

1 - Carré 4 - 293	DESHAYES Ismérie née ADELINE			02/12/1912
1 - Carré 4 - 294	VREL Charles			07/08/1914
1 - Carré 4 - 295	GUINARD Raymond			27/10/1918
1 - Carré 4 - 296	GUINARD Joseph	1867		1926
	GUINARD Marie	1868		1947
1 - Carré 5 - 298	VILAIN Christiane			03/06/1940
1 - Carré 5 - 301	CHABOT Colette	19/03/1954		10/06/1954
	CHABOT Maurice	07/06/1943		10/07/1943
1 - Carré 5 - 302	RISSELIN René	01/06/1916		18/11/1918
1 - Carré 5 - 303	Famille FONTAINE			
	??			
1 - Carré 5 - 304	Famille LANGLOIS			
	??			
1 - Carré 5 - 305	MOISSARD DE BEAUVAL			05/03/1888
	MOISSARD DE BEAUVAL Berthe Marie	09/10/1878		1879
1 - Carré 5 - 306	MOISSARD Marie			03/06/1886
1 - Carré 5 - 307	TIGER Henriette née HOUEL			02/03/1901
1 - Carré 5 - 308	COLLEVILLE Baptiste			23/12/1901
1 - Carré 5 - 309	BARRE Paul			10/09/1904
1 - Carré 5 - 310	MARTIN Marie née ANTOINE			10/05/1901
1 - Carré 5 - 311	GIBERT Lucivine née PILON			06/06/1900
1 - Carré 6 - 313	MARTIN Paulette			1947
1 - Carré 6 - 315	DESHAYES Robert Marie Louis			31/12/1900
1 - Carré 6 - 316	RENAULT Yvette	07/07/1942		11/05/1943
1 - Carré 6 - 317	Famille GODELET			
	DOUBLET	18/07/1901		09/05/1902
1 - Carré 6 - 318	BARRE Florentine Henriette			
1 - Carré 6 - 319	DURAND Joseph Anatole			03/03/1891
	DURAND René Julien			21/05/1891
1 - Carré 6 - 320	HEUBERT René Camille César			01/09/1903
1 - Carré 6 - 321	HEUBERT Germaine Estelle			17/08/1904